



Serviès, le 22 juillet 2024.

La réunion du Conseil de la Communauté de Communes
du Lautrécois - Pays d'Agout
aura lieu le :

**Mardi 30 juillet 2024 à 20h30
à la Maison du Pays à Serviès**

Ordre du jour :

- Débat sur les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables de la Commune de Viterbe
- Administration : Convention de partenariat avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) - accompagnement numérique sur mesure de l'incubateur des territoires
- Marchés publics : Déclaration sans suite du marché n° 2024/06/2313/003/T/-/00 relatif à la construction d'un pôle enfance intercommunal (crèche - ALSH) à Vielmur sur Agout
- Petite Enfance - Enfance Jeunesse : Mise en place d'un portail famille au sein des structures Petite Enfance et Enfance Jeunesse
- Finances : Budget Crèches - décision modificative n°2
- Finances : Budget ALSH - décision modificative n°1
- Finances : Budget Aquaval - décision modificative n°1
- Tourisme : Tarif des produits vendus à l'Office de Tourisme (*Annule et remplace la délibération n°2024/74 du 18 juin 2024*)
- Economie : Lotissement Cabrilles - Vente à l'euro symbolique d'un terrain à la Commune de St-Paul Cap de Joux (*Annule et remplace la délibération n°2024/67 du 18 juin 2024*)
- Questions diverses

Le Président,
Thierry BARDOU